

28 avril

Jour de deuil national

Pleurons les morts, luttons pour les vivants

Un, c'est trop. Plus de 1000 Canadiens et Canadiennes perdent la vie au travail chaque année. Le 28 avril, nous rendons hommage aux personnes qui ont été tuées et blessées au travail, et à celles que le travail a rendues malades.

Nous nous engageons à lutter pour les vivants, à rendre les lieux de travail plus sécuritaires pour tous.

METTONS FIN AU CARNAGE.

APPLIQUONS LA LOI.

UNITED STEELWORKERS
USW
MÉTALLOS

www.appliquezla loi.ca

Le monument commémoratif en l'honneur des 26 mineurs tués dans la mine Westray en 1992, à New Glasgow (Nouvelle-Écosse).